

Communiqué de presse

Les Tops de l'entreprise : Valoriser l'activité de l'entreprise et ses initiatives

Comme chaque année depuis 2004, le conseil général de Loir-et-Cher et la *Nouvelle République du Centre Ouest* organisent les *Tops de l'entreprise*. Cette manifestation a pour objectif de mettre en lumière et de récompenser les entreprises les plus dynamiques et innovantes du département. Les *Tops de l'entreprise* réunissent l'ensemble des acteurs économiques du Loir-et-Cher, au premier rang desquels figurent les entreprises.

Les entreprises loir-et-chériennes sont invitées à participer aux *Tops de l'entreprise 2008*. Les dossiers de candidature sont disponibles dès maintenant. Pour les retirer, plusieurs possibilités :

→ Auprès du conseil général :

- En les téléchargeant sur le site Internet du conseil général, page « économie », rubrique « tops de l'entreprise » : www.le-loir-et-cher.fr
- En contactant Olivier Lelong (service économique)

Par téléphone ou par email : 02 54 58 41 79 – olivier.lelong@cg41.fr

→ Auprès des autres partenaires :

- Les dossiers de candidatures sont également disponibles auprès des communautés de communes et de la chambre de commerce et d'industrie de Loir-et-Cher.

Informations sur l'édition 2008 des *Tops de l'entreprise*

En 2008, cinq trophées seront remis à l'occasion de la cérémonie qui se tiendra lundi 15 décembre prochain, à la Pyramide de Romorantin-Lanthenay : deux tops de l'innovation, un top de l'écoSolution, un top « richesses humaines » et, bien sûr, le top de l'entreprise de l'année.

Contact presse :

Florence Ducasse : 02 54 58 41 11 – florence.ducasse@cg41.fr

Thomas Hantz : 02 54 58 43 96 – 06 87 99 56 71 – thomas.hantz@cg41.fr